

LE PETIT BERNEUILLAIS



LE MOT DU MAIRE



LES ASSOCIATIONS



INFOS DIVERSES

DECEMBRE 2023



Mairie de BERNEUIL

Email : mairie.berneuil@wanadoo.fr

Site internet : www.berneuil-charente.fr

Horaires d'ouverture de la mairie

Lundi 12h30 à 17h15

Mardi 8h00 à 12h00

Mercredi 8h00 à 10h00

Vendredi 8h00 à 12h00

MAIRE DE BERNEUIL

Marie-Claude GUETTE

Portable : 06.72.12.69.77

Email : mcguette-berneuil@orange.fr

LE MOT DU MAIRE

Chers concitoyens,

L'Année 2023 va s'achever dans quelques jours, et c'est le moment de faire le bilan, et la projection pour 2024. Comme l'année passée, les contraintes énergétiques sont toujours en vigueur, et nous continuerons avec les mesures que nous avons mises en place.

La fibre sera installée entièrement sur tout le territoire communal, pour le premier semestre 2024.

L'année 2024 va débuter avec un changement de secrétaire de Mairie.

Madame Fougeron Florine a demandé sa mutation pour la Mairie de Reignac, Madame Nadeau Stéphanie profitera de cette opportunité pour nous rejoindre au 1^{er} janvier 2024.

Elle travaillera à temps plein entre les mairies de Berneuil et de Saint-Bonnet.

De ce fait les horaires d'ouverture de la mairie vont changer et sont notés en première page.

Le conseil municipal vous convie pour les vœux, le 6 janvier 2024 à 14 Heures ainsi que pour la dégustation de la galette des Rois, afin de bien commencer cette nouvelle année.

Cordialement

Marie-Claude GUETTE



Madame Stéphanie NADEAU

LE PETIT BERNEUILLAIS

JOURNAL D'INFORMATION COMMUNALE

BUDGET

SECTION DE FONCTIONNEMENT 2023

DEPENSES

Charges à caractère général	81 541,00 €
Attribution de compensation CDC4B	38 000,00 €
Autres charges de gestion	35 372,00 €
Charge personnel	50 300,00 €
Intérêts emprunts	1 590,00 €
Virement section investissement	83 730,00 €

TOTAL 290 533 ,00 €

RECETTES

Impôts et Taxes	93 400,00 €
Dotation de l'état, participations	62 586,00 €
Location logements, salles	10 550,26 €
Produits de service	4 990,00 €
Excédent de fonction reportés	119 006,74 €

TOTAL 290 533,00 €

SECTION D'INVESTISSEMENT 2023

DEPENSES

Travaux voiries	30 000,00 €
Travaux bâtiments	25 319,53 €
Dépôt et caution	2 915,00€
Acquisition matériel, logiciel	2 915,00 €
Remboursement capital emprunt	58 300,00 €

TOTAL 124 647,00€

RECETTES

Dépôt et cautionnement	1 500,00€
Excédent de fonct. Capitalisé	9 312,00€
Virement sect. De fonct.	83 730,00€

F.C.T.V.A 30 104,53 €

TOTAL 124 647,00 €

ETAT CIVIL

NAISSANCES : Nous avons la joie d'accueillir 4 nouveaux petits habitants pour l'année 2023
Félicitations aux parents

MARIAGES :

Mme Katie TREADWELL et M. Ronan HAAS le 13 Mai 2023.
Mme Laurence PROST et M. Gérard LECOMTE le 9 Septembre 2023.
Mme Caroline GERVAIS et M. Julien GAURIEAU le 4 Novembre 2023.
Félicitations aux époux

DECES : Nous avons la tristesse d'annoncer les personnes qui nous ont quittés.

Mme Jacqueline MAZALEYRAT
Mme Eliette GALBERT
Mme Anne-Marie ARNAUD

Sincères condoléances aux familles

LE PETIT BERNEUILLAIS

JOURNAL D'INFORMATION COMMUNALE

SUBVENTIONS VERSEES AUX ASSOCIATIONS COMMUNALES POUR 2022

ASSOCIATION PARENT ELEVES	200,00 €	ENTENTE BERNEUIL/SALLES	700,00 €
AMICALE BOULISTE	500,00 €	BERNEUIL PATRIMOINE	250,00 €
COMITE DES FETES	250,00 €	ST HUBERT DES 6 VALLEES	500,00€

PERSONNEL COMMUNAL

Didier BŒUF, a fait valoir ses droits à la retraite le 1^{er} septembre 2023. Nous lui souhaitons une bonne et longue retraite. De ce fait son poste a été repris par Yoann NADEAU, depuis le 1^{er} juillet 2023.



URBANISME

2023 a vu l'établissement du PLUI (plan local d'urbanisme intercommunal)

Vous avez pu faire vos observations lors de l'enquête qui a été ouverte du 23 mai au 25 juin 2023.

VOIERIE

Pour 2024, nous pouvons bénéficier du programme **FDAC**, qui est une subvention attribuée à hauteur de 30% sur le montant global des travaux.

Après la visite des chemins communaux le 18/11/2023

Nous avons retenus les reprises des chemins suivants : Chez Moreau, Barabos, Le Bois de Maures, Route du Doublet, le Grand Luc, Route de l'ancien Presbytère.

Pour un montant global de 12 538,70 TTC (inscrits au budget 2024)

SCOLAIRE

Juin 2023 a vu la refonte du RPI, désormais le nouveau RPI compte 6 communes (Berneuil, Brie-Sous-Barbezieux, Chalignac, Saint-Aulais, Saint-Bonnet, Salles de Barbezieux).

Un effectif de 114 enfants y sont scolarisés.

EVENEMENT COMMUNAUX

Courses cyclistes des 4B
 La Marche gourmande
 La brocante
 La nuit des églises
 Le cabaret



MOMENTS D'EXCEPTION

Les jeux intercommunaux lors de la foire exposition de Barbezieux, ont vu le couronnement de notre première dauphine à l'élection de Miss canton 2023, en la personne de Marine RAVAIL.

Le 2 septembre dernier, jour de son anniversaire, Marine RAVAIL a remporté le titre de 1ère dauphine au concours de Miss canton 2023 à Barbezieux. Cet événement marque une première historique pour la commune de Berneuil, qui voit l'une de ses représentantes parmi les lauréates. Marine affirme être fière d'avoir pu représenter sa commune avec succès.

A 20 ans, cette jeune étudiante poursuit son parcours avec détermination, en se lançant dans un double diplôme combinant une Licence en Comptabilité Contrôle Audit et un Bachelor en Gestion Comptable, Fiscale et Financière, ayant pour objectif de devenir experte comptable. C'est d'ailleurs pleine d'ambition qu'elle va réaliser un stage à l'étranger pour une durée de 3 mois.



Ainsi que des médailles d'or :

Clarisse Baucanne et Dorian LAMAUD

Louane Grillaud et Andy Bœuf Dallon



NOTRE CENTENAIRE

Le 30 septembre, nous avons eu la chance de pouvoir fêter les 100 ans de notre première centenaire de la Commune de BERNEUIL : HUGUETTE GAURIEAU



Bonne continuation Gueguette

Les principales règles locales de civisme**Lutte contre le bruit**

Afin de respecter la tranquillité de chacun, l'usage d'appareils à moteur générant du bruit (tondeuse à gazon, Tronçonneuse, perceuse...etc.) est règlementé par arrêté préfectoral. Il est autorisé du lundi au vendredi : De 8h30 à 12h et de 15h à 19h et le dimanche et les jours fériés de 10h à 12h.

Interdiction de consommer de l'alcool sur le domaine public

La consommation de boissons alcoolisées est interdite sur le domaine public, sauf autorisation lors des manifestations locales et sur terrasses des établissements (restaurants, bar) autorisés à vendre de l'alcool.

Interdiction de brûlage des déchets végétaux des jardins

Conformément à l'arrêté préfectoral du 30/05/2016 portant sur la réglementation du brûlage de déchets végétaux. Tout feu (brûlage de déchets végétaux et de tout autre déchet polluant) est interdit sur le territoire de la commune. Une demande doit être faite à la Mairie.

Réglementation de l'abattage et de l'élagage d'arbres

Par rapport aux voies communales et aux chemins ruraux : les arbres, branches et racines qui empiètent sur les voies communales et les chemins ruraux doivent être coupés à l'aplomb des limites de ces voies, jusqu'à une hauteur de 5 mètres pour les arbres. Les haies doivent être maintenues à une hauteur maximale de 2 mètres, et conduites de manière que leur développement ne fasse pas saillie sur les voies ou les chemins ruraux.

Par rapport aux réseaux aériens : les arbres, les arbustes, haies, branches, doivent être élagués régulièrement afin de ne pas toucher les réseaux aériens d'électricité, d'éclairage public et de téléphone.

Divagation d'animaux

**Tout propriétaire de chiens ou de chat doit tenir son animal en laisse sur les voies, parc public en agglomération.
Tout animal errant trouvé sur la voie publique sera conduit à la fourrière.**

Déchets sur la voie publique

Il est strictement interdit de jeter des déchets sur la voie publique,
La commune dispose de nombreuses corbeilles ou bacs collectifs.
Tous déchets polluants doivent être déposés en déchetteries.

CDC des 4B sud Charente

La CDC4B compte 40 communes et plus de 20 085 habitants.

Elle exerce les compétences suivantes :

L'action culturelle, l'aménagement de l'espace, les documents d'urbanisme, le développement économique, touristique, la politique du logement et du cadre de vie, la politique sportive, la politique sociale, la politique scolaire, le développement durable, l'environnement. Tel : 05 45 78 89 09.

DEMARCHES ADMINISTRATIVES :**Carte d'identité et passeport**

Depuis 2017, La commune de Berneuil a perdu sa compétence en matière de délivrance des Cartes Nationales d'Identité et Passeport.

Désormais les demandes doivent se faire dans une des communes habilitées, disposant d'un système d'enregistrement biométrique, en ce qui nous concerne : BARBEZIEUX.

Inscription sur la liste électorale

Vous venez d'arriver dans la commune, pensez à vous inscrire sur la liste électorale. Les règles d'inscription ont évolué depuis le 01/09/2019 avec la mise en place au niveau national d'un Répertoire Electoral Unique.

Vous trouverez toutes les informations nécessaires à votre inscription ainsi que la possibilité de vous inscrire en ligne sur le site : www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F1367

Recensement militaire

Depuis la suspension du service national, le recensement est obligatoire et universel. Tout Français, garçon ou fille âgé de 16 ans doit de faire i

Recenser à la mairie de son domicile, dans les 3 mois qui suivent sa date d'anniversaire.

Pièces à fournir : une pièce d'identité, le livret de famille des parents et un justificatif de domicile.

Mariage civil

Le mariage est célébré à la mairie où l'un des deux futurs époux y a son domicile ou sa résidence établie depuis un mois au moins à la date de la publication des bans.

Pièces à fournir : le dossier avec la liste des pièces à fournir est à retirer à la Mairie.

Extrait d'acte d'état civil (naissance, mariage, décès)

Les extraits d'actes d'état civil s'obtiennent auprès des mairies des communes qui ont enregistré l'évènement.

Duplicata de livret de famille

La demande peut être faite par le ou les titulaires du livret de famille à la Mairie du domicile.

Pièce à fournir : Le formulaire de demande de duplicata, la pièce d'identité du demandeur et un justificatif de domicile.

Pour les tarifs, contactez la Mairie

Décès

Tout décès doit obligatoirement être déclaré dans un délai de 24 heures, à la mairie de la commune où il est survenu. Toute personne peut procéder à la déclaration (famille, entreprise des pompes funèbres, hôpital...)

Pièces à fournir : pièce d'identité du déclarant, le certificat de décès et toute autre pièce que possède le déclarant :

Le livret de famille, une carte d'identité, un acte de naissance ou de mariage de la personne défunte.



Campagne de lutte contre les moustiques tigres**Destructions des nuisibles (frelon) : TED 16 tel 05 45 23 71 25**

Une campagne d'information et de sensibilisation est proposée par l'ARS Nouvelle Aquitaine, pour faire connaître les bons gestes à adopter pour éviter la propagation du moustique tigre.

M O S C service de transport à la demande pour les personnes âgées, les personnes sans permis de conduire ou sans véhicule.

Aujourd'hui, il est parfois difficile de se déplacer, c'est pourquoi le CSC Envol, met à disposition des habitants du territoire, un service de mobilité, utilisant les véhicules du centre de façon à répondre au mieux aux besoins et attentes de chacun.

Pour toutes informations : 07 82 32 76 33

ACTIVITES ARTISANALES :

Société PETIT et Fils : le Bourg

Vente Pineau et Cognac Tel : 05 45 78 55 41

Madame Mélodie DUBOIS : au Moulin de Parsais

Boulangère au feu de bois Tel : 06 09 77 21 86

Brasserie « La Burette » 2604 route de Chatignac

Bière artisanale Tel : 06 40 53 05 74

Le Grenier des Saveurs : Logis de Grange

Fêtes et Cérémonies Tél : 06 80 91 11 25

Gauriaud Jacky : Le bourg

Coiffeur Tél : 06 15 56 07 65

ABADIE Georges : Plaisirs dix vins

Caviste Tél 05 45 98 74 37

Madame AVERY (MC Cullock)Clare : Chez Bedeau

Artiste Peintre tél : 05 45 78 38 30

LE PETIT BERNEUILLAIS

JOURNAL D'INFORMATION COMMUNALE

LA VIE DE NOS ASSOCIATIONS

LE FOOTBALL Personnes à contacter : Julien GOUGUET 06 59 21 57 78/Stéphane FEUILLET 06 35 92 25 32.

Une équipe B créée

Lors de la saison 2022/2023, l'Entente Berneuil-Salles de Barbezieux a évité la relégation à 4 matchs de la fin avec une belle 2ème partie de saison. Le retour de quelques joueurs a permis de gagner les matchs importants. Le football loisir a continué sa vie avec des victoires, des défaites et des nuls lors des 12 matchs joués mais avec toujours une excellente ambiance. Les manifestations extra-sportives ont toutes été des réussites.

En fin de saison, on sentait une dynamique autour du club et cela s'est confirmée avec l'arrivée de nombreux joueurs à l'intersaison. Le club s'est retrouvé ainsi avec 30 joueurs à disposition pour une seule équipe. Lors de l'assemblée générale de fin juin, il a été décidé de créer une équipe B qui évoluera dans le championnat de critérium à 7 (7 joueurs, demi terrain et mi-temps de 35 minutes).

L'entraînement a repris début août sous les ordres du coach Sébastien FOUCAUD et l'aide de joueurs expérimentés. Le grand nombre de joueurs à l'entraînement a rassuré les dirigeants et les matchs amicaux ont été plutôt un succès. Le club a fait aussi beaucoup d'efforts pour conserver ses joueurs en réduisant au maximum le prix de la licence (60 € pour la saison 2023/2024 – gratuit pour les nouveaux).

Le bureau du club est restée inchangée avec comme président Julien GOUGUET, secrétaire Stéphane FEUILLET et trésorier Didier POITOU et d'autres dirigeants : Alexia, Sébastien, Daniel, Mickael, Manu ou Alex. Quelques nouveaux dirigeants sont arrivés également : Mehdi, Geoffroy et Jacky.

Le club repart sur la configuration suivante : une équipe en 4ème division, une en critérium à 7 et une en loisir. Après 6 journées, la A se retrouve 7ème sur 12 dans une poule compliquée, la B 6ème avec une seule défaite. Le groupe vit très bien avec des résultats qui devraient encore s'améliorer.

Début septembre, c'était Noël avant l'heure avec 2 jeux de maillots offerts par des nouveaux ou habituels sponsors : les transports MOULINIER à Chillac, le plaquiste Sébastien SANSONNET à Châteauneuf et le meunier-agriculteur « Du Champ au moulin » à Challignac. Merci à eux pour les tenues et aux municipalités pour les subventions et l'entretien des stades.

L'aventure du football loisir se poursuit également avec une vingtaine de joueurs inscrits. Le loisir demande beaucoup moins de contraintes aux joueurs : pas d'entraînement obligatoire, match en nocturne le vendredi, moins de risques de blessure avec le tacle interdit, pas de pression (sauf la bière) et des 3ème mi-temps toujours très sympathiques. Cette équipe a déjà effectué 2 matchs cette saison avec 2 défaites honorables.

Le club sera heureux d'accueillir de nouveaux joueurs aussi bien en loisir qu'en championnat (Renseignements auprès de Stéphane FEUILLET).

Les enfants du club auront eu le bonheur de rencontrer le père Noël le 2 décembre. Il a apporté de nombreux cadeaux à tous les enfants des joueurs. Cette manifestation reste rare voire unique en Charente : un arbre de Noël pour les enfants d'un club sans école de football.

Le club organise de nouveau **un concours de belote comme de coutume le 20 janvier 2024 à Salles**. Autre événement programmé pour le club : **le repas de fin de saison à Berneuil le samedi 1er juin** avec le jambon à la broche. Un concours de pétanque est également à l'étude courant juin.

Merci à tous les joueurs, dirigeants et supporters d'avoir aidé le club pendant cette année et surtout n'hésitez pas le dimanche à venir voir évoluer les joueurs de votre commune (à Berneuil à partir de janvier 2024). Vous pouvez également suivre la vie du club sur le site de l'Entente : <http://berneuilsalles.canalblog.com/> ou sur la page facebook du club.



LE PETIT BERNEUILLAIS

JOURNAL D'INFORMATION COMMUNALE

LA PETANQUE

Personne à contacter : Alain GAURIEAU au 06 86 52 91 90

L'Amicale bouliste compte 53 licenciés en 2023, c'est-à-dire 13 de plus qu'en 2022.

Après diverses éliminatoires, les joueuses et joueurs se sont qualifiés pour les phases finales.

De très bons résultats obtenus notamment.

1 en 8^{ème} de finale, 4 en 16^{ème} et 2 en 32^{ème}.

Puis en championnat des clubs sénior :

L'équipe A termine 5^{ème} en 1^{ère} division, l'équipe B 3^{ème} en seconde division, et l'équipe C 4^{ème} en deuxième division.

L'équipe féminine termine 6^{ème} et reste en 1^{ère} division,

En vétérans 2 équipes : l'équipe A en 1^{ère} division termine 1^{ère} de sa poule, après avoir battu Dirac et Foussignac, elle remporte le titre de championnes de 1^{ère} division et accède en régionale.

et l'équipe B pour sa première saison termine à la 4^{ème} place

Félicitations et Bravo à toutes ces joueuses et joueurs.

En 2024, le club organisera 5 concours officiels :

1 sur le terrain du Tâtre le samedi 20 Juillet

Le challenge Rémi Coiffard le jeudi 15 Août

Le challenge Yannick Chadefaud le samedi 5 Octobre

Les éliminatoires doublettes mixtes à Berneuil le le dimanche 17 Mars , toute la journée.

Espérons que l'année 2024, soit aussi riche en événement.



BERNEUIL PATRIMOINE

Personne à contacter : Jean-Marie ARSICAUD 06 29 84 10 47

Moment convivial pour la nuit des églises qui a attiré plus de 160 personnes.



LE PETIT BERNEUILLAIS

JOURNAL D'INFORMATION COMMUNALE

la chasse « la Sainte Hubert des 6 Vallées Berneuil/Sainte souline »

Personne à contacter : Président : Raphaël MATRAT (tel : 0699354174)

Secrétaire : Brigitte BAUCANNE (tel : 0683403856)

La pratique de la chasse, activité à caractère environnemental, culturel, social et économique, participe à la biodiversité. Elle contribue à l'équilibre entre le gibier, les milieux et les activités humaines en assurant un équilibre agro-sylvo-cynégétique. La société de chasse de votre territoire "**Saint Hubert des six vallées**" travaille en étroite collaboration avec la Fédération des Chasseurs de Charente afin de gérer et de protéger le patrimoine cynégétique. Des inventaires sur le terrain sont fait tous les ans pour suivre la population des différentes espèces, cela permet de définir les prélèvements. Les réserves fixes favorisent le repeuplement ainsi que les périodes d'interdiction de broyer les jachères et les haies. Des actions sont réalisées par les agriculteurs comme la mise en place d'intercultures, de bandes enherbées et de haies.

Notre commune offre un territoire vallonné comprenant de multiples cultures céréalières (d'hiver et de printemps) avec également un peu de vignes, tout cela s'accordant avec les cours d'eau et les différents bosquets. Cette diversité est une richesse pour l'équilibre de la biodiversité de notre territoire.

La société de chasse achète 120 perdries et 80 faisans qui sont lâchés de Septembre à Janvier. Elle paye également des bracelets pour pouvoir faire des prélèvements de gros gibiers.

Lorsqu'il est nécessaire, les chasseurs et les piégeurs peuvent, selon les autorisations accordées, gérer les animaux susceptibles d'occasionner des dégâts.

Votre société de chasse porte un grand intérêt sur la sécurité dans l'intérêt de tous.

Tarifs

Sociétaire : 80 €/saison. A la journée : 15 € et 20€ les jours de lâchers.

Battues

Chevreuil : - le 16 Septembre 2023 matin. - le 16 Décembre (journée continue)

- les 7 et 21 Octobre 2023 matin. - les 6 et 20 Janvier 2023 matin

- les 4 et 19 Novembre 2022 matin. - les 3 et 17 Février 2023 matin

- le 2 Décembre (matin).

Le renard peut être tiré lors des battues de chevreuil et les jours de chasse, des battues peuvent également être organisées.

Les battues aux sangliers pourront se réaliser selon les règlements de chasse spécifiques en vigueur.

Banquet de SAINTE SOULINE : le samedi 9 Décembre 2023 à 19h à la salle des fêtes de STE SOULINE ouvert à tous.

Banquet de BERNEUIL : le dimanche 17 Mars 2024 à midi à la salle des fêtes de BERNEUIL (ouvert à tous).

Inscriptions : Président : Raphaël MATRAT (tel : 0699354174)

Secrétaire : Brigitte BAUCANNE (tel : 0683403856)

Pour tout échange concernant la chasse, n'hésitez pas à contacter ces personnes qui seront à votre écoute.



LE PETIT BERNEUILLAIS

JOURNAL D'INFORMATION COMMUNALE

COMITE DES FETES

Personne à contacter : Brigitte BAUCANNE au 06 83 40 38 56

Marche gourmande : Une très nombreuse participation, malgré la pluie, en fin de soirée.

Prochaine date : le **14 juin 2024** (toujours le 2^{ème} vendredi du mois de juin)

Brocante : Journée très chaude autant par le soleil que par la participation des exposants et visiteurs.

Avec la participation de l'association BARBEZIEUX AUTO RETRO



Prochaine date : le **11 Août 2024** (toujours le 2^{ème} dimanche du mois d'Août)

TARIFS LOCATIONS SALLES

Habitants et associations de la commune	Habitants et associations hors communes
Salle des fêtes et cuisine : 90 €	Salle des fêtes et cuisine : 190 €
Chauffage du 15/10 au 30/04 : 30€	Chauffage (du 15/10 au 30/04) : 30 €
Ancienne cantine : 25 €	Salle des fêtes par ½ journée pour réunion 30 €
Chauffage 15 €	Chauffage 15 €

Pour toute réservation, s'adresser en mairie.

Pour les habitants de la commune, possibilité de prêt sous réserve de disponibilité de tables et de chaises (sous réserve d'utilisation sur sol en dur et hors d'eau) et de vaisselle moyennant convention et caution en mairie.

Pour les tables et chaises contacter Didier POITOU au 06 26 16 78 29

Pour la vaisselle du comité des fêtes contacter Brigitte BAUCANNE au 06.83.40.38.56

Les associations communales bénéficient d'une mise à disposition gratuite par an de la salle des fêtes avec cuisine.

Les numéros d'urgences

Gendarmerie de Barbezieux : 05 45 78 17 49 ou 17
 Pompiers :18
 SAMU :15 ou 112
 SOS Médecin 24h/24 : 3624
 Centre antipoison : 05 56 96 40 80
 Hôpital de Barbezieux : 05 45 78 78 00
 Alerte attentat/ enlèvement : 197
 Groupe médical Barbezieux : 05 45 78 08 88
 Le SAMU social :115
 Enfants disparus : 116000
 Soins ambulatoires : 116117
 Enfance maltraitée : 119
 Violences conjugales :3919 ou 05 16 09 51 20
 Violences sexuelles : 10h/19 h0800 100 811
 Prévention suicide : 3114
 Centre Médico Psychologie
 Barbezieux 05 45 78 95 25

Les numéros utiles

Enedis : ... 09 72 67 50 16/ EDF : ...09 69 32 15 15
 SAUR : 05 87 23 10 08
 CDC 4B Sud-Charente
 Assainissement individuel : 05 45 78 89 09
 Relais antenne TV : 09 70 81 88 18
 Fourrières animales : 06 11 66 69 31
 Allo escroqueries : 08 11 02 02 17
 Paroisse Catholique : 05 45 78 01 27
 Paroisse Protestante : 05 45 78 10 92

Numéros utiles

- **Opposition carte bancaire** : 0 892 705 705
- **Opposition chéquier** : 0892 68 32 08
- **UFC Que choisir** : Mairie de Barbezieux sur rendez-vous au 05 45 95 32 84
- **Conciliateur de justice** : Madame Pauline NOÉ sur rendez-vous au 05 45 78 75 73
- **ADMR (Aide Domicile Milieu Rural) Barbezieux –Baignes** : 05 45 78 30 88
- **Santé Service Charente (Service de soins infirmiers à domicile)** : 05 45 20 51 00
- **AGRI'ECOUTE Service d'écoute 24h/24 et 7J/7 dédié au monde agricole et rural** : 09 69 39 29 19
- **Groupe de parole à la Maison des Solidarités de Barbezieux** : 05 16 09 51 20